



# POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

## COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

**PV N° 3 DU SAMEDI 07/09/2024**

Réunion du 2 septembre 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

### COURRIERS RECUS

Bussières : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Doizieux : souhait de jumelage D4-D5 ; confirmation engagements en coupe de la Loire et Valeyre Léger.

St Hilaire Cusson la Valmitte : confirmation engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Cours : confirmation d'engagement en coupe Valeyre/Léger.

Montagny : confirmation engagement en coupe Valeyre/Léger.

Périgneux St Maurice : confirmation d'engagements en Coupe de la Loire et Valeyre/Léger.

Toranche : matchs à domicile à 18h30 le samedi, pour la D2 Poule A et la D4 Poule D.

Fc. Lerptien : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger ; demande de jouer à 19h le samedi, en D4 Poule F (en attente de l'homologation de l'éclairage).

Sud Forez et Luriecq : nouvelle appellation = SUD FOREZ LURIECQUOIS.

Feurs : demande jouer le samedi à 18h, en D2 Poule B.

Se. Avant Garde : confirmation d'engagements en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Sorbiers La Talaudière : changement de terrain en D1, pour le 8 septembre.

Chausseterre Salles : modification d'horaires en D5 Poule C.

Doizieux : confirmation d'engagements en Coupe de la Loire et Valeyre/Léger.

Bords de Loire : matchs à domicile à Crainvilleux (stade la Livotte), en D5 Poule C.

### RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

### RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32ème de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

### NOTE AUX CLUBS

**Tous les clubs de la D5 Poule F sont priés de prendre note du forfait général de l'Olympique Terrenoire 2.**